FO Section 974 Réunion

FO-DGFiP Section de la Réunion
Centre des Finances Publiques de Saint-Pierre
1 rue du Père Raimbault
97751 Saint-Pierre Cedex
fo.drfip974@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE-RENDU CTL du 21/04/2021

Ce 21 Avril a eu lieu un CTL qui fait suite à celui du 15/04 reporté pour cause de boycott d'une organisation syndicale.

La **Direction** est aujourd'hui représentée par **6 membres.**

Solidaires à nouveau absente ne participera pas tandis que CGT représentée par sa secrétaire départementale quitte la réunion après lecture d'une note liminaire. **FO** était seule pour revendiquer, discuter, proposer, et s'opposer aux divers sujets du jour.

Ordre du jour :
1) Approbation des PV de CTL du 3 décembre 2020 et du 19 janvier 2021 (pour avis) ;
2) Fusion SPFE (pour avis) ;
3) Répartition des secteurs des huissiers des Finances publiques (pour avis) ;
4) Organisation de la campagne déclarative (pour information) ;
5) Concentration de l'ensemble du recouvrement forcé des créances patrimoniales au sein des SIE (pour information) ;
6) Taxe de 3 % sur la valeur vénale des immeubles (pour information) ;
7) Budget : bilan 2020 – prévisionnel 2021 (pour information) ;
8) Point d'actualité NRP (pour information) ;
9) Questions diverses.

- En ce qui concerne les services SPFE, **FO** vote "contre" et met en avant le recul du service public.

En effet, après le service hospitalier, c'est le SPFE qui ne présente plus qu'un seul point d'accueil public dans le département.
Comment peut-on encore croire à une préoccupation de **"proximité"** de l'usager ?
Nous rappelons que **le plus grand site de l'île reste fermé** (cf.. la "DRFiP du 7 Av André Malraux").
Et nous avons dans ce même ordre du jour(point 8) : NRP (P = Proximité !). Allez comprendre !

- Les huissiers vont voir leur secteur re-délimité, encore une fois. Le remplacement du départ en retraite d'un des huissiers va être fait dans des conditions difficiles, avec des moyens toujours trop faibles. Cela se présente donc comme un bricolage hasardeux…

- L'accueil du public est une problématique importante particulièrement dans le cadre de la campagne déclarative et avec la maintenance d'une hygiène correcte :

- la suppression des bornes d'accueil juste en cette période déclarative est un non-sens. **FO** demande des moyens adaptés à leur utilisation (humains/logistiques). Leur non-mise à disposition est une décision unilatérale du Directeur Régional, sous motif de crise sanitaire et de la protection des agents. Il est primordial dans cette période épidémique de songer à la protection des agents. Néanmoins, priver l' accueil d'un outil très utile en période de campagne IR est handicapant pour les équipes d' accueil. **Il est dommage qu' une solution intermédiaire n' ait pas pu être trouvée au préalable.**

- L'aménagement des espaces dédiés sont inadaptés. **FO** signale à titre d'exemple environ 400 usagers/jour accueillis à Champ Fleuri en début de semaine, dans un espace exposé au vent, avec un plan de travail de 2 m pour seul bureau et pour compléter les déclarations/bulletins contact. Un espace jamais nettoyé hormis par les agents eux-mêmes. Il n'existe pas de risque 0, mais la DRFiP doit adapter chacune de ces mesures au contexte général.

FO signale en passant les mesures inapplicables préconisées par la DGFiP/DRFiP telles que les rituels de nettoyage qui doivent être appliqués par les agents (cf guide de l'agent au bureau).
Sont-ils déconnectés de la réalité, où veulent-ils s'abriter derrière des règlements trop exigeants en cas de dérapage ?

- En termes de **Budget de la DRFIP**, une **baisse notable des crédits de fonctionnement a été constatée de 2019 à 2020** (près de - 470 000€) avec un taux de consommation proche de 94%.

Une augmentation du remboursement des frais de déplacement est remarquable dû à l'augmentation des remboursements de prise en charge en période de crise COVID. La direction s'engage à mieux exécuter le budget et à consommer en totalité le budget dédié à la direction locale.
Notre organisation espère que cette volonté ne sera pas un voeu pieux sur l'exercice 2021.

<u>Le télétravail</u> a été abordé parmi les questions diverses.

A la demande faite par **FO** de prise en charge partielle des **coûts de connexion internet**, le directeur nous répond/demande si (dans cette logique de partage des frais) il serait logique de prendre en charge les coûts de **sommiers** nécessaires au repos des agents en télétravail. **FO** dénonce ces extrapolations à la limite de la provocation et rappelle les difficultés quotidiennes des agents en télétravail. Cette réflexion déplacée a donné le sourire à l' audience, hormis aux représentants **FO** qui ont été surpris par cette désinvolture face aux **interrogations légitimes de représentants du personnel.**

Concernant **les chiffres** du télétravail, **FO** insiste encore sur leur transmission. Après quelques minutes d'opposition, la DRFiP nous indique qu'une majorité d'agents en position de "télétravail" seraient à seulement 2 ou 3 jours/semaine. Nous n'obtiendrons pas de chiffres + précis...mais pouvons déjà en déduire qu'i**<u>l existe toujours une (trop?) forte présence dans les services.</u>**

Les agents en attente effective de matériel (pour être mis en télétravail) seraient selon la direction au nombre de 3 !...sur une soixantaine (!) qui sont globalement en attente. En effet, la direction nous "explique" que les autres agents seraient **en attente du matériel dans le cadre du PCA** (plan de continuité de l'activité) ! Nous avons comme un doute.. Apparemment, ce seraient **les chefs de service avec la direction qui requalifieraient** ces demandes de "télétravail" en "demande équipement PCA". Encore une trouvaille de la DRFiP pour contourner l'obligation de recourir au télétravail.

S'agissant des cas Covid à Champ Fleuri: la direction nous affirme ce jour, qu'aucun lien n'existe entre les 3 cas.

Que ces cas soient déclarés **à 3 jours d'intervalle** ne démontrerait rien.
Que ces cas soient déclarés **au même endroit où gravitent de nombreux agents** et où rien ne s'est passé depuis **1 an** ne démontrerait rien non plus.
Que faut-il donc pour **suspecter la forte probabilité d'un lien** ? Un peu de bon sens peut-être.

Nous notons de nombreuses contradictions pendant cette réunion, beaucoup de théorie, quelques artifices, une communication bien rodée souvent en trompe l'oeil, et parfois, à l'opposé de la réalité du terrain. Eh oui, le ridicule ne tue pas, heureusement. Et la mascarade continue !
Ne soyons pas dupes de ces exercices de communication qui deviennent toujours un peu plus grotesques et déconnectés de la réalité.

Bas les masques !!!

En vue des prochaines réunions, vous pouvez contacter vos représentants FO pour toutes les revendications que vous jugez utiles

Et pour continuer l'année : syndiquez-vous !!

https://www.fo-dgfip-sd.fr/974/spip.php?article170

Vos Représentants CTL **FO** W. Fontaine ; P. Vandomel ; D. Dambreville ; G. Justome

FO- DGFiP Réunion, ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX